

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
01/04/2022

Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 8
Nombres de membres Absents : 3

Date Affichage
01/04/2022

Nombre de procurations : 0
Nombre de votants : 8

Séance du 7 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BRILLARD M., CORREIA J., DABOUIS N. DOMINGO J., LAUBRAY. J, MIRAN P., VAILLS S.,

Absents excusés : PICHEYRE V, PUJOL D., BADIE F.,

Objet de la Délibération :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de VAILLS Serge, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget du service eau et assainissement 2021 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement :

Dépenses	242 486,68 €
Recettes (y compris 002)	400 718,04 €
Résultat de clôture :	158 231,16 €

Investissement :

Dépenses (y compris 001)	458 725,91 €
Recettes	282 031,98 €
Résultat :	- 176 693,93€

Solde des restes à réaliser :	54 733,85€
Besoin de financement :	121 960,08 €

Hors de la présence de M. Philippe PETITQUEUX, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 du budget du service eau et assainissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 7 Avril 2022

Le Maire,
P. PETITQUEUX

